

SYNDIC :

M CASTAGNOU est, depuis plusieurs semaines déjà, **notre nouveau gestionnaire**, en remplacement de M Mettay, qui avait quitté le cabinet Pierre de Ville durant l'été.

ASCENSEURS :

Les fonds ont été appelés en MAI 2011. La mise en place du prêt collectif « Copro 100 » et l'ensemble des formalités bancaires et administratives y compris avec les collectivités qui nous subventionnent sont en cours de finalisation.

Les commandes ont donc été passées début décembre pour l'ensemble des appareils.

Pour les tours, les études techniques sont en cours de validation et la fabrication du matériel va suivre. **Le chantier débutera au début du 2^{ème} trimestre 2012**, pour une durée prévue de 9 mois. Il se déroulera en 3 tranches successives qui concerneront chacune 3 ascenseurs, un dans chaque tour. Il y aura toujours 2 appareils en service dans chaque tour et donc pas de difficulté d'accès.

Il est prévu que chaque appareil soit immobilisé 10 semaines.

Pour les bâtiments, il ne s'agit pas d'une simple modernisation mais d'une installation neuve. Les études techniques sont en cours de validation et la fabrication du matériel va suivre. **Le chantier débutera au début du 3^{ème} trimestre 2012**, pour une durée prévue de 9 mois. Il se déroulera en 3 tranches successives :

- La 1^{ère} concernera un appareil dans chaque bâtiment ;
- Les 2 suivantes concerneront chacune 2 appareils dans chaque bâtiment.

Il est prévu que chaque appareil soit immobilisé 15 semaines.

Le recensement des besoins de certains foyers (familles avec plusieurs jeunes enfants, personnes invalides...) va être mis en œuvre début janvier afin de mettre en place un dispositif d'aide

Pendant les travaux, il sera nécessaire que chacun se préoccupe de ses voisins pour éviter que certains se retrouvent isolés.

Par ailleurs, chaque copropriétaire a pu aller choisir les futurs revêtements (sols et murs) des ascenseurs. 132 personnes ont répondu à cette consultation (39 pour le B1, 45 pour le B2, 13 pour la tour A1, 9 tour A2 et 26 tour A3).

Merci à ceux qui se sont investis dans la vie de la copropriété en exprimant leur avis. Les résultats ont été transmis aux ascensoristes.



FERMETURE DES LOCAUX VIDE-ORDURES (B1, B2 et A2) :

L'appel de fonds a été fait le 1er octobre, l'encaissement n'est pas encore terminé et des relances vont être faites.

Pour l'aménagement des locaux des bâtiments B1 et B2 et la pose des serrures, la consultation est en cours.

Les travaux ne pourront pas commencer tant que toutes les pelles vide-ordures n'auront pas été supprimées dans les logements.



CLÔTURE AVEC LE LOGEMENT FRANÇAIS :

L'appel de fonds pour la pose de plaques métalliques sur la clôture avec le Logement Français a eu lieu le 1er octobre et l'encaissement s'achève.

Le Logement Français doit commander et suivre les travaux, la clôture leur appartenant. Notre copropriété participe pour 50% au financement de ces travaux.

Aux dernières nouvelles, **la fabrication est en cours et le démarrage du chantier ne devrait plus tarder.**



DÉCORATIONS DE NOEL:

Cette année, le Conseil Syndical a souhaité qu'un effort soit fourni pour égayer notre résidence à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Nous avons sollicité nos gardiens et nous les remercions d'avoir installé ces décorations.

Pour toute suggestion d'amélioration pour les années à venir, vous pouvez en parler aux gardiens ou contacter directement M HARDY (tour A3), membre du CS en charge de ce sujet.

**Le conseil syndical vous souhaite
de passer d'excellentes
fêtes de fin d'année.**



Votre conseil syndical